

# L'association "Le Pied à l'Étrier" a pu acquérir une calèche adaptée grâce à un don

L'association "Le Pied à l'Étrier" à Saint-Julien-Montdenis, créée en 1996, présidée par Charlotte Riccio et encadrée par les monitrices Julie et Martine compte environ 150 adhérents individuels et accueille aussi des activités périscolaires et des groupes : centre aéré, espace jeune, personnes en situation de handicap. L'équitation c'est aussi toute une éducation autour des relations avec son cheval, et même une thérapie. L'association a été la première en Rhône-Alpes agréée equi-handiclub et elle est la seule en Savoie, avec une monitrice diplômée et deux chevaux spécialement entraînés.

Pour les activités liées à l'attelage, il fallait une calèche adaptée, avec rampe d'accès et sièges tournants. C'est la maman de la présidente qui eut l'idée de demander l'aide de la

Fondation Caisse d'Épargne. Cette fondation à trois objectifs, aide à la création d'entreprises, protection de l'environnement et soutien aux associations, celles notamment qui se préoccupent de fragilité sociale ou de situation de handicap.

Le dossier, soutenu par Marie-Thérèse Drillat, membre du Conseil d'administration de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, a été approuvé par tous les membres du Conseil et mercredi 16 septembre, en présence de Jean-Louis Gravier, chargé d'animation CERA, David Joguet, directeur de l'agence de Saint-Jean-de-Maurienne, Marcel Viard maire adjoint représentant la commune.

Yves Toublanc, président du COS de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes remettait un chèque de 7 000€ à l'association. Avant d'inviter les participants à faire un tour en calèche, Charlotte Riccio a évoqué les nombreux pro-



En présence d'administrateurs, d'élus, d'utilisateurs potentiels de la calèche, Yves Toublanc remet le chèque de 7 000€ à la présidente Charlotte Riccio.

jets de cette association dynamique : renouvellement des chevaux, projet d'un local adapté grâce à la commune et à la SOREA, acquisition d'un lève-cavalier...

Mais pour cela il faudra une autre aide. Le bon usage fait de celle-ci en montre en tout cas le bien-fondé.

Pierre Dompnier



La calèche, tractée par Fiesta, jument demi-comtoise de 800 kg, est accessible à des personnes en situation de handicap.